

SYNTHESE :

1. L'EVOLUTION DES INEGALITES ECONOMIQUES DEPUIS LE DEBUT DU XXEME SIECLE

1.1. Le début du XXème siècle, une période de fortes inégalités

Au début du XXème siècle, les pays occidentaux bénéficient du développement économique permis par l'industrialisation. Ce développement a surtout profité à quelques très grandes familles propriétaires d'entreprises dans le secteur industriel. La société française, encore largement tournée sur le secteur agricole, est donc très inégalitaire. Ainsi, en France, en 1920, les 1 % des ménages les plus aisés possèdent 20 % du revenu total. On parle alors d'un « âge d'or des rentiers ».

1.2. La fin de l' « âge d'or des rentiers » à partir des années 1920, et la montée des classes moyennes durant les Trente Glorieuses, permettent une diminution des inégalités

La diminution des inégalités au tournant des décennies 1920 et 1930 s'explique par l'affaiblissement des grandes fortunes, qui voient la valeur de leur patrimoine s'effondrer suite à la Grande Dépression et aux guerres mondiales. Cette diminution se poursuit après la Seconde guerre mondiale. En France l'impôt sur le revenu et sur les successions limite l'accumulation du patrimoine des ménages les plus riches. Dans le même temps, la redistribution permet une hausse des bas salaires et contribue à favoriser l'émergence d'une classe moyenne. Ces mesures sont rendues possibles par l'existence d'une croissance soutenue et durable entre 1945 et 1973 : on parle des « Trente Glorieuses ».

1.3. Le retour des inégalités depuis les années 1980

La baisse des inégalités dans le monde s'inverse à partir des années 1980. Les inégalités progressent au niveau mondial dans les années 1990 et 2000, avec l'ouverture économique de la Chine et de la Russie, et le net creusement des inégalités de patrimoine aux États-Unis. En France, depuis les années 1980, la remontée des inégalités de patrimoine est relativement limitée, en raison de l'importance du système de redistribution. On constate toutefois, notamment au cours de la décennie 2000-2010, une hausse des revenus du capital et du patrimoine des ménages français les plus riches. Par conséquent, en 2019, les 10% des ménages les plus aisés possèdent la moitié du patrimoine total des ménages français.

2. LES INEGALITES ECONOMIQUES ET SOCIALES, UN CARACTERE MULTIFORME ET CUMULATIF

2.1. Les inégalités sont multiples

Une inégalité est une différence d'accès, entre plusieurs individus ou groupes, à une ressource. Aux inégalités économiques, qui sont constatées sur la base des inégalités de revenus et de patrimoine, s'ajoutent des inégalités sociales, qui peuvent être des inégalités de statut entre hommes et femmes, des inégalités ethniques, des inégalités culturelles et scolaires, etc.

2.2. Les inégalités ont tendance à se cumuler entre elles

Les inégalités se cumulent entre elles, puisque les inégalités de patrimoine accentuent les inégalités de revenu, qui à leur tour conduisent à des inégalités face au logement, face à la santé, face à l'école... Ainsi, les ménages les plus aisés sont également les plus avantagés concernant l'accès aux services collectifs et aux loisirs, la réussite scolaire, et même concernant l'espérance de vie. A l'inverse, les ménages les moins favorisés sont aussi ceux qui cumulent les difficultés d'accès au diplôme, aux loisirs, à la santé, etc. Les inégalités sociales peuvent également être à l'origine d'inégalités économiques, comme l'illustrent les inégalités salariales entre hommes et femmes.

2.3. Les inégalités ont tendance à se cumuler d'une génération à l'autre

Les inégalités économiques sont renforcées par la transmission, surtout au sein des familles aisées, d'un patrimoine immobilier ou financier, ce qui conduit à un maintien des inégalités économiques d'une génération à l'autre. Les inégalités sociales ont, elles aussi, tendance à se reproduire d'une génération à l'autre, par le biais de la transmission d'un capital culturel et social au sein des familles.